

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Location d'une salle au Rotary-club de Besançon - Encaissement de la recette

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Rotary-Club de Besançon a souhaité louer une salle du musée pour la soirée du 27 juin dernier (passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président). Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2001, la Ville loue la salle de l'Atrium pour un prix de 930 € comprenant une visite guidée des collections.

Le 27 juin dernier, la salle de l'Atrium étant occupée par l'exposition «Du geste au silex», il a été convenu avec le Rotary-Club d'installer la «réunion» dans un espace proche des collections gallo-romaines, espace beaucoup moins fonctionnel et attrayant que ne l'est la salle de l'Atrium. Afin de tenir compte de cet élément «qualitatif», il a été décidé de louer la salle au prix de 750 €, forfait comprenant également une visite guidée des collections.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser l'encaissement de cette somme en recettes sur l'imputation 92.322/7088.52010 (Droits d'entrée Musée des Beaux-Arts).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.